

MAIRIE D'ESSUILES – 60510

Département de l'Oise – Arrondissement de Clermont – Canton de St Just en Chaussée

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022

Le 10 octobre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, FLAMAND Isabelle, LEPILLET Sonia, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, BREGÉARD Michel, RICHARD Thierry, MATHYS Mickaël, JOSSELIN Valéry

Absents excusés : DORTU Nadine, CANO Clélia.

Absents : WINDERICKX Jean-Luc

Pouvoirs : CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe

Secrétaire de séance : RICHARD Thierry

Publication en ligne :

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 12 septembre 2022.

Ajout de 4 points à l'ordre du jour : accepté à l'unanimité.

➤ **Arrêt du PLU**

Le conseil municipal demande des explications complémentaires avant un arrêt définitif.
Décision reportée.

➤ **Vente parcelle – D n°24-2022**

Vente parcelle ZE 38 appartenant à la commune à M. et Mme Sébastien Chantrelle pour 8 500 € (12 a18).

Vote : accepté à l'unanimité, sans Mme Fabienne Chantrelle qui n'a pas pris part au vote.

➤ **Désignation des membres de l'AFR - D n°25-2022**

Reconduction pour 6 ans à l'identique du bureau précédent – **Vote : accepté à l'unanimité.**

➤ **Convention de groupement de commande entre la commune et la CCPP pour l'entretien annuel de la voirie - D n°26-2022**

Reconduction pour 3 ans – **Vote : accepté à l'unanimité.**

➤ **Avis sur le projet éolien « Parc éolien de Wavignies » - D n°27-2022**

Vote : 9 contres - 2 abstentions - 1 pour.

➤ **Extinction partielle de l'éclairage public sur la commune d'Essuiles - D n°28-2022**

Suite à l'augmentation du coût de l'électricité, la commune décide l'extinction de l'éclairage public :

- * du 1^{er} novembre 2022 jusqu'au 1^{er} mars 2023
- * de 23h à 5h,
- * à l'exception des nuits du 24 et 31 décembre 2022 - **Vote : 10 pour - 2 contres.**

➤ **Demande de subvention pour le changement du chauffage de la salle des fêtes - D n°29-2022**

Vote : accepté à l'unanimité.

➤ **Informations et questions diverses**

- * Suite à l'extinction de l'éclairage public, la question des illuminations de Noël se pose : elles sont gardées en totalité mais seront éteintes également suivant l'extinction prévu des lampadaires.
- * Une canalisation du réseau d'eau destiné à la consommation humaine a été arrachée suite à des travaux le lundi 10 octobre du côté du carrefour de la Ferme de la Tour. Véolia a œuvré toute la journée pour rétablir l'eau vers 18h.
- * Des lampes sont grillées sur certains lampadaires à Coiseaux qui feront l'objet de réparations.
- * Un nouveau lampadaire est demandé au carrefour à l'entrée de Coiseaux.
- * Un tour de table en matière de réseaux téléphonie mobile et internet est fait afin de déterminer les zones blanches et grises claires, afin de communication à la CCPP pour améliorer la situation.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.